

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° 32
DU 12 FÉVRIER 2026**

(article L.2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales)

**2026-1644 CONSEIL COMMUNAUTAIRE – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE
2025 – APPROBATION**

Le Conseil :

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Communautaire du 11 décembre 2025.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2026-1645 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil :

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Président ou son représentant.

CERTIFIÉ CONFORME.

**2026-1646 CHAMBRE AGRICULTURE – CONVENTION DE PARTENARIAT 2026-2028 –
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT**

Le Conseil :

DECIDE de reconduire le partenariat avec la Chambre d'Agriculture par nouvelle convention pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31/12/2028,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la chambre départementale d'agriculture.

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires aux budgets primitifs 2026 à 2028.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1647 DEBAT SUR LA POLITIQUE LOCALE DE L'URBANISME 2026

Le Conseil :

PREND ACTE des propositions exposées.

CERTIFIÉ CONFORME.

2026-1648 ATHIS VAL DE ROUVRE – BATIMENT ECONOMIQUE – ACQUISITION A LA COMMUNE ET A L'ENTREPRISE GOBE DELARUE ET VENTE A LA SOCIETE DMF

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président à acquérir le bien situé sur la commune d'Athis Val de Rouvre, propriété de ladite commune, dans les conditions précitées,
- AUTORISE** Monsieur le Président à acquérir en régularisation, la bande de foncier de 83 m², propriété de l'entreprise Gobe Delarue, ou toute société s'y substituant, dans les conditions précitées,
- AUTORISE** Monsieur le Président à vendre le bien (foncier et bâtiment) à la société SCI BMTV ou toute société s'y substituant, dans les conditions précitées,
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte notarié à intervenir dans les conditions décrites, en l'étude notariale de Flers Agglo, avec le cas échéant, la participation des notaires vendeur et acquéreur,
- PRECISE** que les frais de bornage sont à la charge de Flers Agglo et que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur final (y compris entre la commune et Flers Agglo et entre Gobé-Delarue et Flers Agglo).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1649 POLITIQUE DU COMMERCE – SUBVENTION ASSOCIATION – UCIA LES VITRINES DE FLERS – ATTRIBUTION 2026

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant de la subvention communautaire pour 2026 comme exposé,
- PROCEDE** au versement de la subvention à l'association selon les modalités définies,
- INSCRIT** le montant de la subvention exposé au budget primitif 2026,
- AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer les documents référents à cette affaire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1650 VELOFRANCETTE – CONVENTION DE PARTENARIAT 2022-2025 – AVENANT

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention de partenariat avec Anjou Tourisme selon les modalités définies,
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1651 TOURISME – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2026

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2026 comme exposé.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2026.
- AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1652 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (D.S.P.) – TRANSPORT PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS – TRANSDEV NORMANDIE – RAPPORT D'ACTIVITES 2024 (1^{ER} JANVIER AU 31 AOUT)

Le Conseil :

- PREND ACTE** du rapport partiel 2024 produit par Transdev Normandie au titre de la délégation de service public 2018 / 2024 pour la gestion du réseau de transports urbain.

CERTIFIÉ CONFORME.

2026-1653 SCENE NATIONALE 61 – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2025-2029 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil :

- APPROUVE** les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens,
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1654 POLES CULTURELS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2026

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions communautaires pour l'année 2026.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1655 PETITE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – HORS ACM – ATTRIBUTION 2026

Le Conseil :

- ARRETE** la liste des porteurs de projet et le montant des subventions attribuées au titre de l'année 2026,
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions de la présente délibération au budget primitif 2026,
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies,
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1656 BASSIN VERSANT DE LA ROUVRE – CREATION D'UNE ENTENTE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES D'ARGENTAN , LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FERTOIS ET DU BOCAGE CARROUGIEN ET FLERS AGGLO

LE PRESIDENT DECIDE DE :

RETIRER la présente question de l'ordre du jour.

CERTIFIE CONFORME, étant précisé que la présente, ne comportant pas de décision, est dispensée de la formalité du dépôt en Sous-Préfecture.

2026-1657 DEVELOPPEMENT DURABLE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2026

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et les montants des subventions communautaires pour 2026 comme exposé.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies.
- INSCRIT** le montant des subventions exposées au budget primitif 2026.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces subventions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1658 DIAGNOSTIC AMONT POUR LA REDUCTION DES MICROPOLLUANTS DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DU LANDIS ET DE LA FERTE MACE – MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – CONVENTION AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE DE L'ORNE

Le Conseil :

- AUTORISE** Flers Agglo à recourir à l'Agence Départementale d'Ingénierie pour une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du diagnostic amont pour la réduction des micropolluants des systèmes d'assainissement du Landis et de La Ferté Macé,
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et toutes les pièces relatives à cette opération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2026-1659 CAPTAGES D'EAU POTABLE « LES COURS » – COMMUNES DE BERJOU –
AUTORISATION D'UTILISATION DE L'EAU EN VUE DE LA CONSOMMATION
HUMAINE, PRELEVEMENT D'EAU, DEVIATION D'EAU – INSTITUTION DES
PERIMETRES DE PROTECTION**

Le Conseil :

- SOLLICITE** auprès de Monsieur le Président du Syndicat Départemental de l'Eau la prise en charge de la procédure administrative et technique de l'institution des périmètres de protection,
- SOLLICITE** de Monsieur le Préfet la déclaration d'utilité publique et l'institution des périmètres de protection, la déclaration d'utilité publique de dérivation des eaux, l'autorisation de mise à disposition de l'eau à la consommation humaine et l'autorisation de prélèvement,
- INDEMNISE** tout préjudice direct, matériel et certain causé par l'institution des périmètres de protection.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2026-1660 ANIMATION DU TERRITOIRE ET GRANDS EVENEMENTS – SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2026**

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2026 comme exposé,
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies, et sous réserve de la signature de convention d'objectif pour les subventions de plus de 23 000 €,
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2026,
- AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2026-1661 EQUIPEMENTS SPORTIFS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS
2026**

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2026 comme exposé.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2026.
- AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2026-1662 INSERTION, FORMATION, EMPLOI – FONDS D'INITIATIVE POUR L'EMPLOI – 1^{ER}
APPEL A PROJETS 2026**

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2026 exposés.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1663 INSERTION, FORMATION, EMPLOI – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2026

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2026.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2026.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1664 RENOUELEMENT URBAIN – MEMOIRE DU QUARTIER – SUBVENTION – ANNEE 2026

Le Conseil :

- APPROUVE** le projet présenté et le montant de la subvention pour 2026 au Club Photo de la Petite A.
- PROCEDE** au versement de la subvention selon les modalités définies.
- INSCRIT** le montant de la subvention au budget primitif 2026.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents y afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1665 RENOUELEMENT URBAIN – SANTE – ENVIRONNEMENT – ASSOCIATION API POTAGER – SUBVENTION – ANNEE 2026

Le Conseil :

- APPROUVE** le projet porté par l'association API POTAGER et le montant de la subvention pour 2026 à l'action « le potager en permaculture ».
- PROCEDE** au versement de la subvention selon les modalités définies.
- INSCRIT** le montant de la subvention au budget primitif 2026.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents y afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1666 COHESION SOCIALE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2026

Le Conseil :

- ARRETE** La liste des porteurs de projet et le montant des subventions attribuées au titre de l'année 2026.
- INSCRIT** Les montants des subventions et contributions de la présente délibération au budget primitif 2026.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1667 ENSEIGNEMENT PRIVE – CLASSES PREELEMENTAIRES ET ELEMENTAIRES – CONTRIBUTION DE FLERS AGGLO AU COUT DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Le Conseil :

- FIXE** les coûts moyens par élève scolarisé dans les établissements d'enseignement privé conformément aux montants indiqués,
- APPROUVE** pour l'année scolaire 2025-2026, que le montant de la participation de Flers Agglo soit calculé en fonction des obligations et engagements pris au préalable par les communes de Flers Agglo,
- DIT** que le versement s'effectuera par tiers à l'issue de chaque trimestre scolaire, et que la dépense en résultant sera imputée au chapitre 65 (autres charges de gestion courante, article 6558 du budget général 2026).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1668 AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) - ANNEE 2026

Le Conseil :

- APPROUVE** la mise en place d'une autorisation de programme n° D 2026-01 « Etude Générale des eaux usées » pour un montant de 1 200 000 € HT pour une durée de 3 ans – Budget Assainissement ;
- APPROUVE** la mise en place d'une autorisation de programme n° D 2026-02 « Rénovation du Centre Chaudeurge » pour un montant de 1 500 000 € TTC pour une durée de 3 ans ;
- APPROUVE** la mise en place d'une autorisation de programme n° D 2026-03 « Etude générale des eaux pluviales » pour un montant de 800 000 € TTC pour une durée de 3 ans ;
- APPROUVE** la modification de l'autorisation de programme 2025-1 Entrée de Ville de La Selle la Forge pour un montant de 3 631 566 € TTC et pour une durée de 3 ans ;
- APPROUVE** la modification de la durée des AP suivantes :
- 2025-02 Extension de la crèche Farandole jusqu'en 2027
2025-03 Construction de la boulangerie jusqu'en 2027
2025-04 ORU St Michel jusqu'en 2027 ;
- AUTORISE** l'ouverture des crédits de paiement correspondants.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1669 BUDGET PRIMITIF 2026 – RESULTATS 2025 – REPRISES ANTICIPEES

Le Conseil :

- CONSTATE** l'affectation du résultat comme indiqué,
- DECIDE** la reprise par anticipation des résultats 2025 telle que décrite pour le budget général et les budgets annexes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1670 BUDGET 2025 – BUDGET GENERAL

Le Conseil :

- ADOPTE** le budget général de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés;
- AUTORISE** Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1671 BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE EAU

Le Conseil :

- ADOPTE** le budget annexe Eau 2026 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés;
- AUTORISE** Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1672 BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil :

- ADOPTE** le budget annexe Assainissement 2026 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés;
- AUTORISE** Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1673 BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Le Conseil :

- ADOPTE** le budget annexe Transport 2026 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1674 BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Le Conseil :

- ADOPTE** le budget annexe Office de Tourisme 2026 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés;
- AUTORISE** Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1675 BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE ZA

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe ZA 2026 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1676 BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE ZA HAUTE VARENNE

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe ZA Haute Varenne 2026 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1677 BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE MAISONS MEDICALES

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Maisons médicales 2026 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés;

AUTORISE Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1678 BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE AMENAGEMENTS FONCIERS

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Aménagements fonciers 2026 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés;

AUTORISE Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1679 FISCALITE DIRECTE LOCALE – TAUX DES TAXES POUR 2026

Le Conseil :

FIXE le taux de la taxe d'habitation au taux de 6.91 % ;

FIXE le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 6.33 % ;

FIXE le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 12.24 % ;

FIXE le taux de la Cotisation foncière des entreprises à 25.59 % ;

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1680 BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE

Le Conseil :

- ATTRIBUE** une subvention globale pour un montant maximum de 395.000 euros pour le budget annexe Office de Tourisme Communautaire ;
- AUTORISE** le versement par acompte de 25 % au cours de l'année ;
- PRECISE** que le crédit décrit, versé sous forme d'acompte à valoir sur la subvention principale, figurera à chaque budget primitif de Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1681 NORMAND'INNOV – CONTRIBUTIONS 2026

Le Conseil :

- APPROUVE** la contribution de fonctionnement d'un montant de 55.000 € au titre de 2026 ;
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2026.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1682 PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL RURAL DU BOCAGE (PETR) – CONTRIBUTION 2026

Le Conseil :

- APPROUVE** la contribution 2026 telle que décrite et d'inscrire la somme au budget 2026 ;
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1683 ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE - ANNEE 2026

Le Conseil :

- FIXE** le montant de l'attribution de compensation provisoire pour l'année 2026, conformément aux conditions décrites;
- DIT** que ce montant sera révisé à l'issue des travaux de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. SIX ABSTENTIONS, celles de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY et Joëlle TANGUY.

2026-1684 PROJET INVESTISSEMENT 2026 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR / DSIL

Le Conseil :

- APPROUVE** la réalisation des projets présentés;
- APPROUVE** les plans de financement exposés ;
- AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre de la DETR et de la DSIL 2026 au meilleur taux ;
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2026.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1685 TAXE SUR L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE LONGUE DISTANCE – DOTATION DE REVERSEMENT

Le Conseil :

- APPROUVE** la répartition de la taxe sur l'exploitation d'infrastructures de transport;
PRECISE que la dépense sera inscrite au BP2026, article 739158.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1686 PERSONNELS - EMPLOIS PERMANENTS - TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION 2026-01

Le Conseil :

- MODIFIER** le tableau des effectifs dans les conditions exposées ;
PREND l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants ;
PREVOIT que dans le respect des règles de droit en la matière, et en cas d'échec au recrutement d'un fonctionnaire, les postes permanents peuvent être occupés par des contractuels dans les mêmes conditions d'emplois et de niveau de rémunération que fixées à la création du poste, sauf délibération particulière ;
PRECISE qu'il y aura à se prononcer sur les suppressions de postes qui constituent une opération d'ordre, dans le cadre d'une délibération annuelle prise après avis du Comité Social Territorial ;
PREVOIT Une actualisation des conventions de mutualisation dans les sens des dispositions décrites ;
AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes administratifs et les conventions nécessaires à la mise en œuvre des présentes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1687 PERSONNELS - EMPLOIS NON PERMANENTS - TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION 2026-02

Le Conseil :

- MODIFIE** le tableau des effectifs des emplois non permanents dans les conditions exposées, pour une durée et des conditions telles que prévues par les textes ;
PREND l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants, en recettes et dépenses ;
PRECISE que les intéressé(e)s relèveront du régime applicable aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir dans les limites légales et réglementaires ; y compris pour les conventions ou demandes de subventions à établir pour, le cas échéant, le financement des postes ;
PRECISE que, le cas échéant, ces propositions emporteront actualisation des conventions de mutualisation en cours selon des modalités à définir entre les collectivités concernées dans le cadre du schéma de mutualisation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1688 SYNDICAT NORMAND'INNOV – CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUE (CED) - MUTUALISATION DES FONCTIONS SUPPORTS AVEC FLERS-AGGLO – SIGNATURE CONVENTION

Le Conseil :

- APPROUVE** le principe d'une mutualisation des fonctions supports de Flers Agglo et de la Ville de Flers tel que présenté;
- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à venir et tous documents afférents à cette affaire ;
- NOTE** la répartition entre le budget général du syndicat et le budget du CED, pour 2025, comme suit :
- Budget général : 15 060,86 €
Budget CED : 34 137.39 €
- PREVOIT** les sommes correspondantes en recette pour Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1689 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE REGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES METIERS

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention entre Flers Agglo et l'agence régionale de l'orientation et des métiers ;
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à ce partenariat.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1690 DISPOSITIF ADULTE-RELAIS – CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'ACCOMPAGNATEURS EDUCATIFS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions avec l'Etat, tout avenant qui s'avérerait nécessaire dans le cadre de ce dispositif, ainsi que tous les documents administratifs afférents à ce partenariat ;
- PREND** l'engagement d'inscrire au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1691 ACCORD-CADRE DE FOURNITURE DE MATERIAUX ET D'ELEMENTS ISSUS DU REEMPLOI – ATTRIBUTION – AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés publics du premier volet avec les sociétés retenues, identifiées, après avis de la CAO ;
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cet appel d'offres.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1692 FLERS – PROJET PLANCAION – AMENAGEMENT DE CARREFOURS GIRATOIRES – CONVENTION FONCIERE AVEC SODIFLERS, LA VILLE DE FLERS ET FORVIA

Le Conseil :

APPROUVE les termes de la convention suivant les conditions résumées ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention foncière avec SODIFLERS, la ville de Flers et FORVIA.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1693 LA LANDE PATRY – PARCELLES AM 39,40,155,156 ET 204 – ACQUISITION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ORNE

Le Conseil :

DECIDE l'acquisition amiable du terrain cadastré AM 39,40,155,156 et 204, situé sur la commune de La Lande Patry, d'une contenance d'environ 9 966 m² (99a 66ca), auprès du Département de l'Orne, pour un prix de 200 000 €, dans les conditions décrites ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'acte notarié à intervenir avec le propriétaire (Département de l'Orne), dans les conditions décrites, en l'étude du Notaire de Flers Agglo, avec l'appui du notaire du vendeur ;

PRECISE que les frais d'acte, taxes et de bornage sont à la charge de Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1694 AMENAGEMENT DU BOURG DU CHATELLIER – FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO – COMPLEMENT

Le Conseil :

ACCORDE à la commune du Châtellier un fonds de concours complémentaire de 15 % avec un plafond de **3.883,03 €** et autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour le versement de la participation ;

PRECISE que ce fonds de concours sera versé sur présentation par la commune du Châtellier du bilan définitif de l'opération ;

PRECISE que les crédits sont prévus au BP 2026 (budget général).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1695 CRECHE CHARLIE CHAPLIN ET POLE SANTE DES ANDAINE – RESEAU DE CHALEUR – RACCORDEMENT

Le Conseil :

DECIDE du raccordement de la Crèche Charlie Chaplin et du Pôle de Santé des Andaines au réseau de chaleur de la ville de la Ferté Macé sous concession de la Ferté Bois Chaleur ;

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier, notamment les polices d'abonnement;

PRECISE que les crédits nécessaires à ce raccordement sont prévus au BP 2026.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2026-1696 CONSTITUTION ET MAINTIEN DU PCRS (PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIE)
DEPARTEMENTAL – CONVENTION AVEC LE TE61 – AVENANT 1 – JUMEAU
NUMERIQUE**

Le Conseil :

- PRECISE** que ce projet a un impact financier favorable pour Flers Agglo ;
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 de la convention de partenariat et de financement pour la constitution et le maintien du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur le département de l'Orne avec le TE61;
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et de financement pour la constitution et le maintien du Jumeau Numérique 3D sur le département de l'Orne;
- INSCRIT** les crédits au BP 2026.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2026-1697 PETITES VILLES DE DEMAIN – AVENANT N° 5 À LA CONVENTION D'OPÉRATION DE
REVITALISATION DE TERRITOIRE DE FLERS AGGLO**

Le Conseil :

- DECIDE** de prolonger la durée d'effectivité de la convention ORT « Petites villes de demain » à la même échéance que celle précisée dans l'avenant n° 3 à la convention ORT « Action Cœur de Ville », soit le 31 décembre 2028 et de proroger le programme « Petites villes de demain » au 31 décembre 2026 par avenant n° 5 ;
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer « l'avenant n° 5 à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire » valant prolongation des ORT « Petites villes de demain » jusqu'au 31 décembre 2028 et prorogation du programme « Petites villes de demain » jusqu'au 31 décembre 2026.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2026-1698 PRÉVENTION – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2026

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2026;
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies;
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions au budget primitif 2026 ;
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Régine POTTIER ne prend pas part au vote.

**2026-1699 ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS
2026**

Le Conseil :

- ARRETE** Le montant de la subvention communautaire pour 2026 comme exposé ;
- PROCÉDE** Au versement de la subvention à l'association selon les modalités définies;
- INSCRIT** Le montant de la subvention exposé au budget primitif 2026 ;
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.